

MODE D'EMPLOI

POUR VISUALISER LES PHOTOS

Dans la lettre d'information N°2 vous avez pu lire qu'un mode d'emploi était proposé sur le site, en référence à la possibilité qui vous était offerte.

Pour voir les photos prises pendant l'Assemblée Générale, il vous suffit de cliquer sur le lien [http...](http://www.retraite-active35.fr) (ou le recopier dans la barre d'adresse).

<https://www.retraite-active35.fr>

Exemple d'adresse, différente de l'adresse figurant dans la lettre.

"Cliquer sur le lien". Le lien correspond à l'adresse informatique de la ressource que l'on veut atteindre. Il est reconnaissable au fait que lorsque la souris est dessus son pointeur (*la flèche*) se transforme en main avec l'index levé (*comme s'il allait cliquer*).

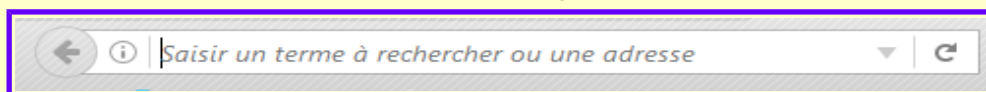
L'expression "adresse web" est souvent utilisé pour désigner l'URL (Uniform Resource Locator) qui est dans le lien.

Donc "Cliquer sur le lien" se traduit par "Déplacer votre pointeur sur l'adresse et cliquer dessus quand ce pointeur se transforme en main".

"La barre d'adresse". La barre d'adresse est la fenêtre dans laquelle on inscrit l'identifiant de la ressource.

Les navigateurs les plus utilisés sont Google Chrome (*Chrome*), Mozilla Firefox (*Firefox*), Internet Explorer ou Edge, Safari, Opéra.

Dans votre navigateur cette fenêtre se trouve en haut à gauche.



Pour recopier l'adresse il faut d'abord la copier puis la coller dans la fenêtre. Pour copier l'adresse vous devez passer le pointeur sur celle-ci en maintenant le bouton gauche de la souris appuyé. Puis, par un clic droit sur la partie surlignée, sélectionner **"copier"**. Enfin un clic droit dans la fenêtre de la barre d'adresse vous permet de sélectionner **"coller"** pour y faire apparaître le lien.

Après avoir appuyé sur la touche **"Entrée"** de votre clavier, l'album photo est à votre discrétion.